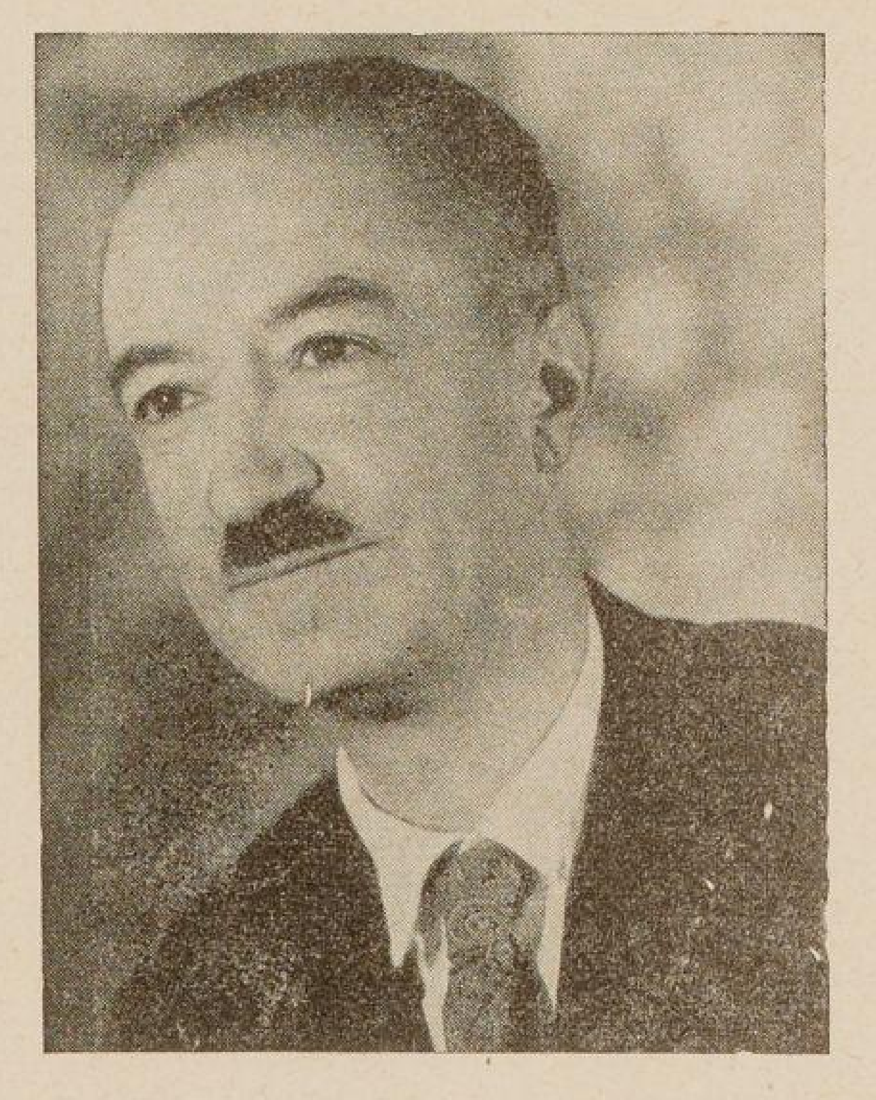
DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

3me CIRCONSCRIPTION — SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

du 18 Novembre 1962

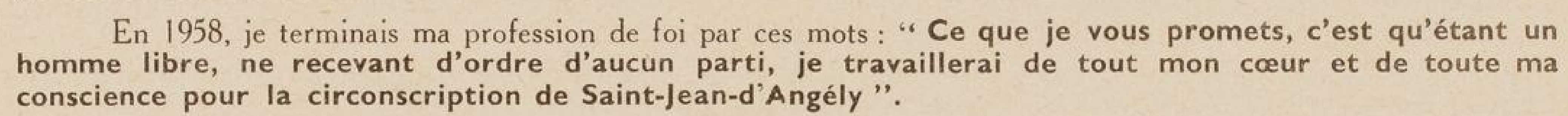


Chères Électrices,

Chers Électeurs,

Quatre années sont passées depuis que vous m'avez fait l'honneur de vous représenter au Parlement.

De nouvelles élections législatives, provoquées par la dissolution de l'Assemblée Nationale, auront lieu le 18 Novembre. Je viens à nouveau solliciter votre confiance.



En 1958, je terminais ma profession de foi par ces mots : " **Ce que je vous promets, c'est qu'étant un homme libre, ne recevant d'ordre d'aucun parti, je travaillerai de tout mon cœur et de toute ma conscience pour la circonscription de Saint-Jean-d'Angély** ".

Aujourd'hui, demeurant **un candidat d'Union et de Défense Républicaine,** c'est avec le sentiment d'avoir tenu ma promesse que je me représente devant vous.

Qu'il s'agisse des intérêts généraux de notre circonscription ou de la défense de tous ceux qui m'ont demandé une aide — sans considération de ce qu'ils pouvaient penser — **j'ai fait tout ce que j'ai pu pour eux.**

Les milliers de lettres de remerciements que j'ai reçues en sont pour moi à la fois un précieux témoignage, et ma meilleure récompense.

A l'Assemblée Nationale, j'ai toujours suivi la voix de ma conscience, votant pour ce qui me paraissait juste et bon, et contre ce que je croyais mauvais. C'est ce que j'appelle agir en homme libre.

Dans l'avenir, si vous voulez bien continuer à m'accorder votre confiance, c'est la même ligne de conduite que je suivrai, en compagnie de mon suppléant et ami **Jacques CLOUZEAU, Maire de Coulonge-s/-Charente,** comme précédemment.

Il est dificile de résumer dans une courte circulaire ce que j'ai contribué à faire obtenir par mes votes, et les interventions que j'ai faites auprès des différents Ministères, pendant ces 4 années.

En voici quelques rappels :

— **POUR LES AGRICULTEURS : 2.000 hectares de plantation de vignes nouvelles** en Octobre 1959 et **10.000 hectares** le 20 Janvier 1962. — Elles étaient nécessaires et seront une source de richesse pour notre arrondissement. Mais il a fallu multiplier les interventions pour arriver à ce résultat

J'ai voté **contre** l'augmentation des droits sur les alcools (Cognac et Pineau) qui sont déjà trop lourdement imposés.

Je suis intervenu pour obtenir la **suppression de la tenue du Registre 4 C,** source de difficultés pour les Viticulteurs-Distillateurs.

J'ai soutenu l'action des **Bouilleurs de Crû,** tant avec leur Syndicat National qu'avec le Syndicat de la Charente-Maritime.

Grâce à l'action conjuguée des Parlementaires et des Organisations professionnelles, l'application de **la taxe de résorption sur le lait** a été rejetée.

J'ai commencé des démarches, qui devront être poursuivies, pour que les régions de la Petite Champagne et des **Borderies** bénéficient de l'appellation "Fine Champagne ".

J'ai voté les textes se rapportant à la **loi programme d'Equipement Agricole, à la Coopération et aux S. I. C. A., au nouveau régime des successions, à l'Assurance maladie-chirurgie des Agriculteurs, à l'enseignement et à la Formation professionnelle agricoles, à la loi complémentaire d'orientation agricole.**

Par contre, j'ai voté **contre** les projets du Gouvernement en ce qui concerne la fixation des prix agricoles, parce que j'estime que seule **l'indexation automatique des prix peut donner la parité** aux Agriculteurs avec les autres classes sociales.

L'Organisation syndicale agricole de la Charente-Maritime m'a d'ailleurs félicité d'avoir défendu cette position "**sans défaillance**".

— **POUR LES ANCIENS COMBATTANTS** : j'ai lutté activement pour le **rétablissement de la retraite**. Je le rappelle simplement ici, mais les Groupements d'Anciens Combattants et mes camarades Anciens Prisonniers connaissent depuis longtemps ma position.

— **POUR LES COMMERÇANTS ET ARTISANS** : la refonte du système fiscal et la suppression de la taxe locale n'ont pu être réalisées, le projet du Gouvernement ne donnant pas les garanties suffisantes. Cette réforme sera reprise sur d'autres bases par la prochaine Assemblée.

J'ai eu souvent l'occasion de protester contre l'augmentation déraisonnable des forfaits. Nous avons obtenu la réforme du contentieux fiscal, mais il y aura a lutter contre les projets portant atteinte à la propriété commerciale.

— **POUR LES OUVRIERS ET EMPLOYÉS** : Diverses améliorations ont été obtenues, notamment en ce qui concerne les Allocations Familiales, la prolongation pour les apprentis du droit aux allocations familiales, l'augmentation des primes pré-natales, un certain pourcentage d'augmentation des salaires,

Il n'y a pas de doute que, malgré qu'il n'y ait pratiquement pas de chômage, la question du niveau de vie des ouvriers, déjà amélioré, devra être revue.

— **AUX MUNICIPALITÉS** qui m'ont demandé de les aider pour obtenir tels crédits ou régler tels problèmes, j'ai apporté mon appui aussi efficace que possible.

En ce qui concerne l'implantation de nouvelles usines dans notre secteur, il y a d'abord la question du logement a assurer aux cadres et aux employés des nouvelles entreprises. En attendant, le mieux est de favoriser au maximum le développement de celles qui existent déjà.

Depuis mon élection de Député j'ai été élu **membre du Comité directeur** de l'Association des Maires de France, à Paris.

— **POUR L'ENSEIGNEMENT ET LES JEUNES** : Je suis intervenu souvent pour obtenir des crédits, des locaux scolaires, et des Maîtres. Dans ce domaine, la crise sévit toujours, notamment à Saint-Jean-d'Angély, mais j'ai bon espoir que pour cette dernière ville la solution approche.

FINANCES : Je vous écrivais en Novembre 1958 : "**Je voterai contre le gaspillage et l'imprévoyance, et pour une politique d'équilibre des Finances publiques**".

Bien que le redressement financier soit la meilleure réussite de la V[me] République, j'ai estimé, lors de la présentation du dernier budget que 30 milliards d'économies faciles à réaliser valaient mieux que 30 milliards d'impôts nouveaux, et je ne les ai pas votés, car l'impôt est une cause de vie chère.

— **EN MATIÈRE DE SUCCESSIONS** : j'ai voté le nouveau régime qui diminue considérablement les droits en ligne directe.

— **POUR LES VIEUX** : Depuis le 1[er] Avril dernier, toutes les allocations vieillesse ont été relevéees, bien que les propositions de la "Commission Laroque" n'aient pas entièrement été acceptées par le Gouvernement.

— **POUR LA FAMILLE** : Depuis le 1[er] Janvier 1962 les prestations familiales ont été augmentées de 8 %, de même que les allocations prénatales et de maternité.

— **EN CE QUI CONCERNE L'ALGÉRIE** : la grande majorité des Français a approuvé les accords d'Evian qui mettaient officiellement fin à 7 ans d'une guerre cruelle qui a été un lourd fardeau pour notre Pays, et qui a causé bien des deuils et bien des déchirements.

J'ai accepté **par raison**, mais sans enthousiasme, la politique algérienne du Général de Gaulle, parce que nous étions acculés dans une voie sans issue.

Maintenant, il va falloir panser nos plaies.

— **EN POLITIQUE ÉTRANGÈRE** : Je reste, comme je l'étais, partisan de la Construction européenne. En 6 ans, le marché commun (près de 170 millions de consommateurs) est devenu une puissante réalité économique. Sa réussite ouvre la voie et démontre la possibilité de faire, politiquement, **les Etats-Unis d'Europe**.

Chères Électrices, Chers Électeurs,

Il y a 4 ans vous m'avez fait une élection qui restera pour moi le souvenir le plus émouvant de ma vie publique, et dont je vous serai toujours reconnaissant.

Tel j'étais, tel je suis demeuré : votre ami, votre conseiller et votre défenseur.

C'est avec la sérénité que donne la conviction du devoir accompli que je me représente devant vous.

Je suis persuadé que le 18 Novembre dans un élan de discipline républicaine, vous me renouvellerez les marques de votre confiance.

Vous pouvez, demain comme hier, compter sur moi.

Vive la circonscription de Saint-Jean-d'Angély, Vive la République, et Vive la France !

ANDRÉ BRUGEROLLE
Député sortant.

Attention ! Ne rayez aucun nom, le bulletin serait nul.

Imp. FERCHAUD, MATHA, 18-11-62